|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**42ème Session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**23 janvier au 03 février 2023**

**Examen du rapport de l’Argentine**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 23 janvier 2023*

 *(14 h30-18h00)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation argentine et la remercie pour son rapport sur la situation des droits de l’homme dans son pays.

Le Togo salue à titre particulier toutes les actions du Gouvernement argentin visant à renforcer la paix et la cohésion sociales, en l’occurrence la relance du *processus de mémoire, de vérité, de justice et de réparation*, le renforcement des mécanismes institutionnels et opérationnels de protection des droits des enfants, des jeunes et des femmes. Aussi convient-il de féliciter les autorités argentines pour les mesures prises en vue de la promotion des droits à la santé et à l’éducation ainsi que pour la prévention de la torture et la lutte contre toutes formes de discrimination sur l’ensemble du territoire.

Dans cet esprit, le Togo recommande à l’Argentine :

**1- de poursuivre ses efforts afin de rendre opérationnel le Bureau du Défenseur du Peuple.**

Enfin, la délégation togolaise souhaite plein succès à l’Argentine dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU.

 **Je vous remercie**